

Coup d’envoi du programme Erasmus+ 2021-2027

L’année académique 2021-2022 est la 1ère du nouveau programme Erasmus+ 2021-2027, pour lequel l’ENTPE a récemment obtenu le renouvellement de la Charte Erasmus ECHE (Erasmus Charter for Higher Education).

Désireux de prendre en compte davantage **les enjeux environnementaux**, ce nouveau programme intègre, au sein de l’initiative "Carte étudiante européenne", de nouveaux outils et processus largement dématérialisés qui doivent permettre de faciliter la tenue des mobilités pour les étudiants (application Erasmus) comme pour les établissements (Erasmus Dashboard, signature des contrats pédagogiques en ligne).

A travers la signature de la Charte ECHE, l’ENTPE s’est engagée à se mobiliser pleinement dans ces démarches.

Accédez à la charte Erasmus Charter for Higher Education 2021-2027

Une 1ère brique de ce programme vient d’être posée : **le projet "2021"**. Il est en effet validé et permettra ainsi **le soutien de la mobilité internationale d’une promotion d’étudiant·e·s** : il courra sur 2 ans de septembre 2021 à septembre 2023.

CONTACT

Pour venir à l'ENTPE dans le cadre du programme Erasmus+ :
Direction de la formation initiale, bureau des mobilités internationales
E-mail : International.student@entpe.fr